



Fermeture micro-entreprise

Par **celine85**, le **07/01/2015** à **14:36**

Bonjour,
pour des raisons de santé au bout de 7 ans d'activités, j'ai été obligée de fermer ma micro entreprise au 31 decembre . De ce fait le RSI me reclame 15 000 euros de regule que je ne suis pas en mesure de régler. Est-il possible ou y'a t-il a moyen vu que l'entreprise est fermer de ne pas payer cette dette ?

Merci pour vos réponses car j'ai l'impression que je ne vais pas pouvoir m'en sortir ...